



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Cabinet du maire de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 8 juin 2016 à 8 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, messieurs et mesdames, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Turgeon, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2016-447

**SOUSSION 2015 SP 238 - FOURNITURE D'APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE INDIVIDUELS ET AUTONOMES - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Aéro-Feu ltée, 5205, J.-Armand Bombardier, Longueuil, Québec, J3Z 1G4, pour la fourniture d'appareils de protection respiratoire individuels et autonomes incluant les options A et C selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 1 212 842,25 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 mai 2016, et ce, comme la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité accepte le prix soumis pour le rachat des équipements usagés, le tout selon l'option B pour un montant total de 87 697,18 \$ incluant les taxes.

Le contrat sera d'une durée de dix ans prenant effet à compter de la date d'adjudication.

Les prix soumis pour les équipements sont fermes pour la durée du contrat et seront indexés au moment de la commande, en fonction de la variation entre le taux de change à la date de l'ouverture des soumissions et le taux de change à la date d'émission du bon de commande.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30745-001-06004	1 107 486,63 \$	Remplacement d'appareils respiratoires (incendies) – Appareils respiratoires
04-13493	52 743,74 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	52 611,88 \$	TVQ à recevoir – Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 2 juin 2016.

Adoptée

CE-2016-448

**VENTE POUR TAXES 2016 - RETRAIT DE PROPRIÉTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, le 15 mars 2016, a pris connaissance de la liste, préparée par le trésorier, des immeubles à l'égard desquels des taxes foncières sont impayées pour l'année 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la Loi sur les cités et villes, la municipalité doit obligatoirement signifier le propriétaire avant de procéder à la vente de sa propriété;

**CONSIDÉRANT** l'impossibilité de signifier certains propriétaires :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ordonne le retrait des immeubles suivants de la liste de vente pour défaut de paiement des taxes foncières :

- 5432-27-3050 000 0000
- 5627-04-2682 000 0000
- 5736-64-6410 000 0000
- 5930-01-1784 000 0000
- 6837-70-5405 000 0000
- 6939-93-8394 000 0000
- 7137-79-4926 000 0000
- 7240-42-9633 000 0000
- 8748-18-8801 000 0000
- 8945-50-8632 000 0000

Adoptée

**CE-2016-449**

**SUBVENTION DE 6 000 \$ - CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE BLANCHE DE GATINEAU INC. - SURVEILLANCE DES PISTES CYCLABLES ET OUVERTURE DES JARDINS COMMUNAUTAIRES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 6 000 \$ à l'ordre de la Corporation d'aménagement de la Rivière-Blanche de Gatineau inc., 269, rue des Jacinthes, Gatineau, Québec, J8R 1L9, à titre de subvention pour la surveillance des pistes cyclables et l'ouverture des jardins communautaires.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79946-972	6 000 \$	Monsieur le conseiller Jean Lessard – District électoral de la Rivière-Blanche – Aménagement – Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

<b>POSTE</b>	<b>DÉBIT</b>	<b>CRÉDIT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79946-692	6 000 \$		Monsieur le conseiller Jean Lessard – District électoral de la Rivière-Blanche – Aménagement – Équipement non-capitalisable
02-79946-972		6 000 \$	Monsieur le conseiller Jean Lessard – District électoral de la Rivière-Blanche – Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 juin 2016.

Adoptée

**CE-2016-450**      **SUBVENTION DE 5 000 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE BELLEVUE-NORD - ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2016 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de l'Association des résidents de Bellevue-Nord, 1377, rue de Jonquière, Gatineau, Québec, J8R 2V1, à titre de subvention pour les activités de 2016.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79944-972	5 000 \$	Madame la conseillère Sylvie Goneau – District électoral de Bellevue – Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 2 juin 2016.

Adoptée

**CE-2016-451**      **SOUMISSION 2016 SP 057A - RÉFECTION DE LA PELOUSE - TERRAIN DE SOCCER NUMÉRO 2 - COMPLEXE SPORTIF MONT-BLEU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Division de l'approvisionnement a lancé, le 21 avril 2016, un appel d'offres public pour des travaux de réfection de la pelouse du terrain de soccer numéro 2 au complexe sportif Mont-Bleu;

**CONSIDÉRANT QUE** cinq soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme a retiré sa soumission le 18 mai 2016;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appel d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Les Gazonnières Mountainview ltée, 4790, 5<sup>e</sup> concession, Pontiac, Québec, J0X 2V0, pour la réalisation des travaux de réfection de pelouse du terrain de soccer numéro 2 au complexe sportif Mont-Bleu, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 66 053,14 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 mai 2016, et ce, comme étant la deuxième plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
18-16005-031-06005	60 315,32 \$	Plan quadriennal – Parc et structures récréatives – Complexe sportif Mont-Bleu – Réfection – Terrain de soccer numéro 2
04-13493	2 872,50 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	2 865,32 \$	TVQ à recevoir – Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juin 2016.

Adoptée

**Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse prend son siège.**

**CE-2016-452**

**DÉSIGNATION DE NOMS DE RUES - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE**

**CONSIDÉRANT QUE** les phases 3A, 3B et 4A du projet de développement Domaine Peter Bouwman, situé dans le secteur de Buckingham, a été approuvé par la résolution numéro CM-2016-66 du 26 janvier 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation de ce projet implique la nomination de quatre nouvelles rues;

**CONSIDÉRANT QUE** les noms proposés respectent la thématique « L'année 1906 et ses personnalités » suggérée pour ce projet résidentiel;

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission de toponymie du Québec a donné un avis technique favorable pour ces toponymes sur le plan des règles d'écriture;

**CONSIDÉRANT QUE** les noms de rues sont déjà versés dans la banque de toponymes et sont conformes aux normes de toponymie :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la désignation des noms de rues, comme décrit ci-après :

<b>NUMÉROS DE LOTS</b>	<b>CADASTRES</b>	<b>NOMS DE RUES</b>
5 856 030 et 5 015 216-P	Cadastre du Québec	rue William-Kelly
5 856 031 et 4 345 805-P	Cadastre du Québec	rue Adélar-Hamelin
5 856 032	Cadastre du Québec	rue Alexandre-Rodrigue
5 856 033 et 4 807 354-P	Cadastre du Québec	rue Louis-Gervais

De plus, ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint à signer tout document relatif à cette désignation de nom de rue.

Adoptée

---

**GILLES CARPENTIER**  
Conseiller et vice-président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif